

Conclusions générales du colloque "Energie - Forêt - Territoires"

par Jean de MONTGOLFIER

Le colloque "Energie - Forêt - Territoires" était structuré autour de trois questions : le bois énergie, une opportunité pour les écosystèmes, les acteurs économiques, les territoires ? Ces trois questions correspondent bien aux trois piliers selon lesquels on décline classiquement le développement durable : l'environnement, l'économie, le social. Jean de Montgolfier, à qui nous avons confié la tâche de conclure le colloque a organisé ses conclusions selon ces trois axes.

Tout d'abord, avant les conclusions proprement dites, une réponse à la question de Guy Benoit de Coignac : « *Quelle est la vraie valeur de la forêt méditerranéenne ?* »

C'est une question très importante. Les économistes libéraux répondraient sans hésiter : la vraie valeur c'est la valeur au prix du marché ; *market value*. Bien sûr ils ne sont pas naïfs, et n'ignorent pas que les marchés réels sont imparfaits, parfois très imparfaits, et ne peuvent pas exprimer directement les valeurs non marchandes qui ne font pas l'objet d'échanges monétaires. C'est pourquoi ils ont imaginé de très nombreuses méthodes (marchés virtuels, marchés reconstitués, marchés simulés, détermination de consentements à payer, valeurs « hédonistiques »...) pour évaluer l'environnement. Mais toutes, en définitive, reposent sur la référence au marché.

Un très grand économiste du XIX^e siècle a essayé de construire une approche totalement différente de la vraie valeur. Pour lui il s'agissait de la vraie valeur du travail, et non pas de l'environnement, mais la difficulté conceptuelle est du même ordre. Pour Karl Marx, car c'est de lui qu'il s'agit, l'enjeu était majeur : s'il était parvenu à établir une méthode pour calculer la vraie valeur du travail, indépendamment des marchés du travail sur lesquels les rapports de force entre employeurs et employés s'expriment, il aurait eu le moyen de quantifier l'intensité de l'exploitation des travailleurs par les capitalistes. Plus encore, il aurait eu le moyen de calculer la valeur du travail dans une future société sans classe. Malheureusement il n'y est pas parvenu, pas plus que les économistes marxistes pendant le siècle qui a suivi.



Photo 1 :
Le colloque "Energie -
Forêt - territoires"
au Luc dans le Var.
A gauche Pierre Dérioz,
animateur de la table
ronde et, à droite,
Jean de Montgolfier
Photo DA

Donc, à l'excellente question de Guy, je crois qu'il n'y a pas de réponse satisfaisante. La meilleure que je puisse donner c'est : la vraie valeur de la forêt, c'est celle que les gens lui donnent.

Venons en maintenant aux conclusions proprement dites.

Le colloque était structuré autour de trois questions : le bois énergie, une opportunité pour :

- les écosystèmes,
- les acteurs économiques,
- les territoires.

Ces trois questions correspondent bien aux trois piliers selon lesquels on décline classiquement le développement durable : l'environnement, l'économique, le social.

Je synthétiserai donc les conclusions selon ces trois axes.

Ecosystèmes et environnement : tout dépend des conditions précises dans lesquelles le bois est récolté puis brûlé.

Ainsi la récolte de bois énergie peut permettre d'améliorer nettement l'efficacité des actions de défense contre l'incendie (utilisation énergétique des produits du débroussaillage ou des rémanents de coupe) ou de mieux atteindre certains objectifs des chartes forestières : maintien de la biodiver-

sité des milieux ouverts, adaptation à des usages sociaux multiples, éclaircies forestières en vue d'une production plus valorisable.

Mais en sens inverse une récolte mal faite peut endommager ou appauvrir les sols ; elle peut aussi détruire des habitats particulièrement intéressants pour la biodiversité (thalwegs, îlots de vieille forêt...) ou porter atteinte aux paysages.

De même des chaudières modernes et bien conduites ne polluent que très peu, contrairement à certaines installations vétustes.

Enfin, il ne faut pas oublier qu'en Afrique du Nord et au Sahel, la surexploitation du bois de feu est une cause majeure d'érosion et de dégradation des sols, voire de désertification. Il en allait encore de même en Europe méditerranéenne il n'y a pas si longtemps que ça. Aujourd'hui, en France méditerranéenne, on est dans une situation de forte sous-exploitation. Mais, si de grosses unités consommatrices de bois devaient voir le jour, il faudrait prendre garde à ne pas dépasser certains seuils d'exploitation au-delà desquels la durabilité des écosystèmes ne serait plus assurée. Dans un contexte de changement climatique important, ces seuils seront certainement plus bas que ce qu'ils ont été jusqu'à présent.

Acteurs économiques. Sur cet axe, il faut établir des distinctions en fonction des acteurs.

Il est bien évident que le bois énergie constitue une opportunité pour les entreprises qui se créeront ou se développeront dans ce secteur, ainsi que pour les personnes qu'elles embaucheront.

En revanche, il semble que pour les propriétaires forestiers, publics ou privés, l'intérêt soit assez mince, si on ne regarde que le prix auquel le bois transformé en plaquette leur est payé. Ce prix est en effet un prix résiduel : c'est ce qui reste quand on part du prix de vente de l'énergie, et qu'on en défalque tous les coûts et rémunérations liés aux opérations de la filière (abattage, broyage, transport, stockage, conditionnement...), et c'est souvent très peu. La hausse des prix de l'énergie et la concurrence entre filières acheteuses de bois pourraient avoir un effet favorable.

Quant au contribuable, le bois énergie représente un coût pour lui : d'un côté il y a

les aides publiques qu'il est nécessaire de verser pour que les investissements dans les chaudières à bois, les centrales de cogénération ou les plateformes de stockage se développent ; d'un autre côté il y a le manque à gagner fiscal qui vient du fait que le bois n'est pas assujéti à la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) comme les combustibles qu'il remplace.

Comme l'a rappelé Gaston Damecour, le bois-énergie est souvent un complément permettant d'améliorer la rentabilité d'ensemble d'une filière bois, ce qui est un cas fréquent au Canada, mais assez rare en région méditerranéenne française.

Territoires. C'est finalement sur ce plan que les opportunités du bois énergie paraissent les plus importantes.

Les nombreux exemples qui nous ont été présentés montrent que le bois énergie est une composante forte de beaucoup de projets de territoires. Ces projets peuvent être axés autour d'objectifs très variés : valorisation du potentiel touristique ; relance des filières bois ; nouvelles énergies ; maintien de la biodiversité des milieux ; protection contre les risques... En particulier le bois énergie peut être une chance pour la défense des forêts contre l'incendie, comme l'a exposé Eric Rigolot.

La caractéristique commune de tous ces projets est de chercher à développer, voire à créer, une dynamique qui implique les différents acteurs présents sur le territoire, en les aidant à construire une vision commune de l'avenir de l'espace où ils vivent, et à mettre en œuvre des stratégies concertées. Dans ces approches territoriales, les difficultés rencontrées peuvent être techniques ou économiques ; mais plus encore sociales, culturelles, voire politiques. Il s'agit en particulier de développer l'acceptabilité sociale de la reprise de coupes dans certains massifs où elles avaient été abandonnées, en démontrant que ces coupes ne sont pas contradictoires avec le maintien de la biodiversité et des usages multiples, voire qu'elles peuvent les favoriser. Encore faut-il qu'elles soient réalisées par des exploitants et des ouvriers (bûcherons, conducteurs de machines à abattre ou à débroussailler) très compétents et conscients des effets de leurs interventions sur cette biodiversité et ces usages.



En définitive, le bois énergie apparaît souvent comme un élément structurant d'un projet territorial, et au-delà des aspects environnementaux et économiques qui doivent être nuancés, c'est sûrement une de ses principales opportunités en région méditerranéenne

Photos 3 et 4 :
Le colloque "Energie - Forêt - Territoires" au Luc dans le Var.
En haut, plénière. En bas, Pascal Léon (Sita Négoce) anime la table ronde dédiée aux acteurs économiques
Photos DA

J.d.M.